



N° affiliation FFTA : 1017032

Procès-verbal N° 027/11/2018 du 09/11/2018.

" Contre vents et marées, nos flèches engagées marquent notre convivialité "

REUNION du COMITE DIRECTEUR ELARGI.

Sur convocation par s.m.s du Président Jean-Louis RUAULT, le CDE s'est réuni le vendredi 09 novembre 2018 à 18h30, au « Club-House » de la Rue de Philippsburg à St Martin de Ré 17580, pour y débattre les points suivants :

- **Échanges et débriefing sur l'organisation du vide grenier de SMR du dimanche 28 octobre 2018.**
- **Restructuration, inventaire, installation du local La POUDRIERE.**
- **Nettoyage et entretien du Pas de La CIBLE.**
- **Kits "Jeunes".**
- **Fête du Coquillage à SMR..**
- **Demande d'aide technique formulée par le Club de La Rochelle.**
- **10 ans de l'association & Inauguration du Pas de Tir.**
- **Quatrième génération des maillots du club.**
- **Parcours NATURE des 05/06 octobre 2019.**
- **Sondage des adhérent(e)s.**

Absence excusable et excusée de Monsieur Cyril DOFFIN, Assesseur Chargé d'Informatique, le Président ayant accidentellement omis de l'inclure dans son s.m.s . **Des excuses officielles lui sont, ici ,présentées**

Préambule du Président

Présentation et relecture individuelle du procès-verbal N°10 de l'Assemblée Générale du club et signature pour archivage par les membres du Comité Directeur.

Remerciements à Krisinda GASNIER pour l'article simple et concis sur notre A.G. paru dans le Phare de Ré.

Dès 18h30, le Comité de Direction Élargi étant complet, Mr le Président entama l'ordre du jour :

A savoir

- **Échanges sur l'organisation du vide grenier de SMR du dimanche 28 octobre 2018.**
 1. Le volontariat était conséquent, le CDE note qu'un **redéploiement horaire des volontaires serait à l'avenir judicieux.**
 2. Les conditions météo n'ont pas permis la vente d' huîtres et cela ne pouvait pas être compensé par la vente conséquente et complète du vin chaud.
 3. Des problèmes de **fournitures des saucisses par PROMOCASH** : Commandes club sur 2 vide-greniers non référencées ou en partie inadaptées. A noter cette année qu'au regard de la difficulté à nous fournir la commande réclamée, un mélange nous fut proposé à moitié prix. **Laurence et Dominique DESQUIBES se proposent, pour la prochaine fois, de faire usage de leur propre carte METRO (pour test) en lieu et place de la carte PROMOCASH du club.**
 4. Depuis quelques jours, **Laurence et Dominique** se sont attelés à l'inventaire des "Périssables", des petits matériels etc etc .. Pour ce faire ils **durent acquérir des**

bacs avec couvercles pour l'entreposage. Ces bacs, ILS NOUS LES OFFRENT , QU'ILS EN SOIENT ICI REMERCIES. Les inventaires sont déjà **informatisés sur le site avec accès codé pour les membres du CDE** permettant un partage plus général des informations sur nos "Périssables" et autres (un gain de temps et un progrès pour tous).

5. L'inventaire des périssables fait apparaître que des denrées ne pourront être mises à la vente lors de notre prochaine manifestation et seront offertes à la consommation si possible des membres du club. A défaut elles seront détruites. **Le CDE charge "Nos Gestionnaires de Stocks" d'un retour pour reprise à LECLERC** de ce qui nous est pas nécessaire. La carte LECLERC sera remise à Dominique pour cette opération ponctuelle.
6. **Remerciements** par lettre (formulée depuis) à la **Présidente du COS** de la Mairie de SMR pour le prêt d'une friteuse professionnelle et le don d'ingrédients.

● **Restructuration, inventaire, installation du local La POUDRIERE.**

1. La **date est arrêtée au samedi 15 décembre 2018** . Acquisition de bacs étanches et modulables, de doubles crémaillères et supports adaptés ainsi que de planches médium sera faite. Yann BUHRENDT à charge de la partie matériaux. Un S.M.S. informera (fait à ce jour) Stéphane BILINSKI et Wilfried GUILBAUD de nos éventuels besoins en relation avec Yann. Ce jour là un maximum de 4 à 5 bénévoles sera requis et disqueuses, visseuses, perceuses, remorques seront nécessaires.

● **Nettoyage et entretien du PAS de La CIBLE.**

1. Pour l'heure, la **date sera fixée lors du prochain CDE** prévu en février prochain, avant l'ouverture du pas à la saison extérieure.
Rémi FAUPIN doit faire un courrier à la mairie de SMR, aux Services Techniques pour demander le passage d'une épareuse avant mi-décembre (**fait à ce jour**).

● **Kits "Jeunes".**

1. Un inventaire de nos stocks (établi par Yann) fait état de carquois et flèches en état neuf pouvant servir à nos jeunes débutants(au moins 3). Le CDE fixe le **prix de vente d'un kit à 40 € et charge Yann et Jean-Louis de la gestion de ces ventes.** Le CDE confirme que les adhérents adultes auront eux-même à acquérir leurs kits auprès de l'archerie d'AYTRE ou autre.

● **Fête du Coquillage à SMR.**

1. Après discussion et échanges riches en informations locales, **le CDE décide de ne pas s'impliquer** dans ce genre de manifestation, ni voyant aucun intérêt (même financier) et tout du moins propre au tir à l'arc.

● **Demande d'aide technique formulée par le Club de La Rochelle.**

1. Les liens qui nous unissent au Club de La Rochelle remontent à la genèse de notre propre association. Son nouveau président sollicite une aide technique en ce qui concerne gestion des inscriptions, saisie sur Résult'Arc, Plans des Cibles et Traçage de la salle pour son concours sélectif des 2 et 3 février 2019. Sur décision du CDE, **Les Archers de Ré délègueront Geoffrey LAMOUSSE** pour Saisie Résult'Arc, Plans des cibles ainsi que **Dominique DESQUIBES et Rémi FAUPIN** pour Traçage de la salle.

● **10 ans de l'association & Inauguration du Pas de Tir.**

1. La date est fixée au samedi 11 mai 2019 (Ste Estelle).
2. Seront conviés diverses personnalités, les instances, départementales, régionales du tir à l'arc, nos sponsors, nos magasins d'archerie, des journalistes... (voir tableau en 10) pour une découverte du Pas, des Tirs conviviaux et les discours du Président et des autorités présentes . Discours à l'issue desquels, un buffet – apéritif clôturera la première partie de cette double manifestation **(a)**.
3. De façon plus personnelle, certains de nos anciens adhérents, certains des nos représentants, des membres de clubs amis et nos adhérents... partageront, par la suite, un repas clôturé par un dessert. Le reste de la journée sera laissée libre et à l'initiative de/des participants (Jeux d'Arc, Tirs etc...ou pas) **(b)**.
4. L'invitation sera faite par lettre et sous 2 formes :
(a) Réservée aux autorités (Vin d'Honneur)
(b) Réservée aux ami(e)s, adhérent(e)s, ex-adhérent(e)s (Vin d'Honneur + Repas)
5. Le buffet -apéritif sera constitué par du Trousse Chemise et d'un punch PLANTEUR (ADR) assorti de petits fours (Traiteur).
6. Le repas(Plat + dessert) sera établi et confié au même traiteur après aval du CDE.
7. Le matériel propre à cette manifestation sera de la responsabilité du traiteur.
8. L'ensemble des boissons sera pris en compte par les Archers de Ré.
9. Un devis pour 100 invités sera sollicité auprès de 3 traiteurs dont 70 invités repas (Certains membres du CDE ont à charge de l'obtention de ces devis).
10. Malgré la réserve monétaire de 1000 € actée en A.G., le CDE a décidé (s' il y a lieu) le redéploiement (total ou partiel) de la somme budgétée pour l'élaboration de le fête du club. Celle-ci pourrait être transformée, simplifiée (NB : le président a déjà quelques idées fumeuses).
11. TABLEAU explicatif(**non définitif, sujet à modification**).

SAMEDI le 11 mai 2019 sous INVITATIONS double forme		
<i>Dixième Anniversaire de l'association Inauguration du Pas de Tir extérieur à "La Cible"</i>		
Horaires	Déroulement	Modèle de l' Invitation
10 H 30	Accueil des Autorités et Invités	(a) AUTORITES et PERSONNALITÉS
10 H 30 – 11 H 30	Visite échelonnée par petits groupes Tirs d'Initiation	
11 H 30 – 12 H 00	Remerciements et Discours Inaugurales	
12 H 00	Vin d' Honneur	
13 H 00	Repas	

14 H 00 – 16 H 30 ou plus	Jeux d'Arcs ou Tirs simples ou Temps Libre	(b) AMI(E)S, ADHERENT(E)S, EX-ADHERENT(E)S convié(e)s de 10 H 30 à 16 H 30
<p>(a) Député, Président CDC, Maire de SMR, Président Syndicat des Eaux, Cdt Brigade Gendarmerie SMR, Cdt Pompiers de SMR, Responsable SAUR à SMR, Responsables Services Techniques de SMR, Chargé d'Entretien Salle de SMR, Responsables des Rédactions : Ré à la une, Phare de Ré, Sud Ouest, Tir à l'Arc Magasin, Ré TV..., Secrétariat Mairie de SMR, Sponsors et Entreprises : Leclerc, Jardins de David, Lussagnet, Ré Locmat, Héraclès Archerie, Gold Archerie..., Président du CRNATA, PCRA du CRNATA, Chargés de Formations et Responsable secteur LPC, Présidents de certains clubs du CRNATA, Président du COS de SMR, Président Cave Coopérative.</p>		
<p>(b) Les jardins de David, l' ex Président Club La Rochelle, Président du CD17, Présidents Clubs de La Rochelle, Aytré, La Jarrie, Périgny..., des Ami(e)s, des Ex pratiquants et adhérents, les Membres des Archers de Ré etc...etc...</p>		

● Quatrième génération des maillots du club.

1. Conformément aux décisions de l'A.G. après retour de devis plus étoffés, Subliteam nous propose facturés TTC
 - A) Les **maillots sublimés encore moins cher** , 12 € dévolus à chaque adhérents pourraient passer à 10 €.
 - (B) Les **vestes polaire à 35 €***
 - (C) Les **coupe-vents à 42 €***
 - (D) Les **blousons matelassés et sans manche à 60 €***

(*Commande groupée seulement., pas prise en charge du club)
2. **Le CDE s'est arrêté sur le choix d'un coupe-vents à 42 € (mêmes couleurs en dégradées, manches incluses, que nos maillots avec petit logo sur le cœur et grand logo (diminué légèrement) dans le dos.**
3. Jean-Louis est chargé de demander des maquettes et/ou photos numériques de tous ces articles pour présentation et passage des commandes et parution sur le site.

● Parcours NATURE des 05/06 octobre 2019.

1. Parcours **sélectif** qui sera **inscrit sur le planning 2019/2020 des Tirs en extérieur.**
2. **Alain Denier sollicite d'être déchargé de certaines tâches** qu'il s'était imposé au regard de notre inexpérience. **Le CDE l'entend bien ainsi et devra en temps et heure faire un état des compétences des bénévoles** pour une harmonisation rationnelle des engagements personnels vis à vis de l'installation (**Découpage du travail à faire pour les bénévoles par zones géographiques**).

● Sondage des adhérent(e)s.

1. Sur proposition de Dominique, **le CDE autorise la parution sur le site d'un mini sondage élaboré par ses soins à l'occasion du 10ième anniversaire . Le CDE a jusqu'à mi-décembre 2018 pour y apporter modifications et/ou apport de questions.**

21h50, l'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture officiellement cette réunion et de **concert notre devise fut appliquée sur quelques bases alimentaires offertes généreusement par " Lolo et Dom "**.

"Les ventres que nous sommes les remerciant encore une fois, plus que chaleureusement".

Le Secrétaire :

R. FAUPIN